



**MUNICIPALITÉ
DE
NOTRE-DAME-DE-LOURDES**

Aux contribuables de la susdite Municipalité

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2022 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR 2022, 2023 ET 2024

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ par la soussignée, secrétaire-trésorière de la susdite Municipalité :

Que lors d'une séance extraordinaire du conseil de cette Municipalité, séance convoquée exclusivement pour la présentation du **budget 2022 et du programme triennal d'immobilisations** et qui sera tenue **le lundi 6 décembre 2021 à 19 h**, au lieu ordinaire des délibérations (4050, rue Principale), les membres de ce conseil :

- prendront connaissance du **budget 2022** préparé pour la prochaine année financière ainsi que du **programme triennal d'immobilisations** pour les années 2022, 2023 et 2024;
- adopteront le **budget** pour l'année 2022 et le **programme triennal d'immobilisations** pour les années 2022, 2023 et 2024.

Donné à Notre-Dame-de-Lourdes, ce 22^e jour du mois de novembre 2021.

Véronique Laporte

Directrice générale et secrétaire-trésorière *par intérim*

L'avis est affiché sur le babillard situé à l'entrée avant de l'hôtel de ville et il est disponible sur le site Internet de la Municipalité sous l'onglet « NOUVELLES/PUBLICATIONS » dans la rubrique « AVIS PUBLICS ».

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Véronique Laporte, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes, résidant à Saint-Thomas, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 22^e jour de novembre 2021, entre 13h et 16h.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 22^e jour de novembre 2021.

Véronique Laporte

Directrice générale et secrétaire-trésorière *par intérim*